



A Monsieur Frank Vandenbroucke Vice-premier et Ministre des Affaires Sociales et de la Santé Publique

Bruxelles, le 3 août 2022

Monsieur le Ministre,

<u>Concerne</u>: des honoraires spécifiques pour la vaccination à domicile, en cabinet ou en pharmacie.

Nous avons pris connaissance de l'information publiée sur le site de l'INAMI¹ concernant les honoraires de vaccination contre le Covid-19 que peuvent facturer les pharmaciens, infirmiers et médecins. Nous avons pris bonne note de l'information mise en ligne le 29 juillet dernier et de l'entrée en vigueur des honoraires au 18 juillet 2022.

Cette publication de l'INAMI donne suite à votre projet d'Arrêté Royal « visant l'instauration d'honoraires pour la préparation, la délivrance et l'administration de vaccins Covid ».

C'est étrange puisque les membres du comité de l'assurance devaient s'exprimer par écrit sur ce projet d'arrêté royal dans la semaine du 18 au 25 juillet 2022. Les 4 représentants de l'ABSyM au sein du comité de l'assurance ont voté résolument contre le projet d'arrêté royal².

Jusqu'à présent, le résultat de ce vote n'a pas été communiqué officiellement. Bien pire, la chronologie des faits montre que ni vous ni l'INAMI n'avez attendu le résultat du vote. Que du contraire, le projet d'arrêté royal est entré en vigueur le jour où débutait la consultation écrite. En d'autres termes, il s'agirait là d'un coup monté.

Cet état de fait démontre non seulement un mépris certain pour le modèle de concertation mais également que vous souhaitez volontairement et unilatéralement imposer votre volonté à des partenaires tels que l'ABSyM pour qui la concertation a encore un sens. A présent, comment pouvons-nous y croire encore ?

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, à nos meilleures salutations.

Dr Johan Blanckaer

Dr Johan Blanckaert, Président

¹ <u>https://www.riziv.fgov.be/fr/nouvelles/Pages/covid-19-honoraires-specifiques-preparer-administrer-vaccins-endehors-centres.aspx#.YupXy3ZBzcs</u>

 $^{{}^2\,\}underline{\text{https://www.absym-bvas.be/fr/actualite/l-absym-a-vote-contre-la-remuneration-pour-les-pharmaciens-quivaccinent}}$